



Insultes, injures d'une employée

Par **luciez46**, le **26/01/2009** à **10:58**

Bonjour,rnrnEtant déléguée du personnel dans un restaurant, l'équipe (de direction, de managers et d'équipiers) rencontre des difficultés avec une des salariés. En effet, depuis 8 mois, elle ne cesse de s'énerver contre l'équipe. Insultes, non respect des règles, injures face aux clients ... j'en passe et des meilleurs. Je voulais savoir sur quels fondements du Code du travail devons-nous nous porter ? Si licenciement pour faute grave peut s'appliquer ? rnMerci de me répondre rnCordialement

Par **frog**, le **26/01/2009** à **11:10**

Des faits datant de huit mois ne peuvent pas faire l'objet de sanctions.rnrnLe licenciement pour faute grave doit être l'ultime recours. Avant d'en arriver là, vous pourriez commencer par une convocation suivie d'un avertissement. Si les faits se répètent, d'une suspension, et ainsi de suite.